

*Questions au Feuilleton*

Échelle de traitement: \$23,527 à \$26,905. \*d) Même chose que la partie A*d*).

\*Les renseignements fournis ont trait aux emplois antérieurs dans la Fonction publique fédérale seulement. Tous renseignements supplémentaires concernant les antécédents de travail en dehors de la Fonction publique fédérale et les études accomplies sont de caractère personnel et confidentiel et, à ce titre, leur divulgation est régie par la Partie IV de la loi sur les droits de la personne.

## LE CENTRE PARRTOWN DE SAINT-JEAN

Question n° 3906—**M. Lawrence:**

Quel est le nom du *a*) directeur, *b*) directeur adjoint du Centre Parrrtown de Saint-Jean et, dans chaque cas, *a*) depuis combien de temps occupe-t-il le poste, *b*) quel poste occupait-il auparavant, *c*) quelle est son échelle de traitement, *d*) quel est son niveau de scolarité?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada):** En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada:

A. Il n'y a pas de directeur au Centre de Parrrtown mais un surintendant, du nom de Robert Smith. *a*) Date de nomination au poste actuel: le 19 mars 1980. \**b*) Poste occupé avant la nomination actuelle: Conseiller principal au Centre de Parrrtown. *c*) Échelle de traitement: \$28,118 à \$31,640. \**d*) Ce poste exige un diplôme universitaire de préférence avec spécialisation en sociologie, psychologie, travail social, criminologie ou autre discipline se rattachant aux fonctions du poste, ou le fait d'avoir réussi à l'«Examen d'intelligence générale n° 310» de la Commission de la Fonction publique et le fait de posséder l'expérience requise pour le poste.

B. Il n'y a pas de directeur adjoint au Centre Parrrtown mais un des deux agents de gestion des cas, William Peterkin, est présentement désigné par le surintendant pour agir en son absence en vertu d'une directive du Commissaire émise conformément à l'article 29(3) de la loi sur les pénitenciers. Cette responsabilité peut être confiée périodiquement et à tour de rôle à l'autre agent de gestion des cas pour lui donner de l'expérience et des possibilités de formation.

*a*) Date de nomination au poste d'agent de gestion des cas: le 22 mai 1980. \**b*) Poste occupé avant la nomination actuelle: Conseiller au Centre Parrrtown. *c*) Échelle de traitement: \$24,892 à \$27,998. \**d*) Même chose que la partie A*d*).

\*Les renseignements fournis ont trait aux emplois antérieurs dans la Fonction publique fédérale seulement. Tous renseignements supplémentaires concernant les antécédents de travail en dehors de la Fonction publique fédérale et les études accomplies sont de caractère personnel et confidentiel et, à ce titre, leur divulgation est régie par la Partie IV de la loi canadienne sur les droits de la personne.

## L'ÉTABLISSEMENT AGRICOLE WESTMORLAND DE DORCHESTER

Question n° 3907—**M. Lawrence:**

Quel est le nom du *a*) directeur, *b*) directeur adjoint de l'établissement agricole Westmorland de Dorchester et, dans chaque cas, *a*) depuis combien de temps occupe-t-il le poste, *b*) quel poste occupait-il auparavant, *c*) quelle est son échelle de traitement, *d*) quel est son niveau de scolarité?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada):** En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada:

A. Il n'y a pas de directeur à l'établissement Westmorland, mais un surintendant, dont le nom est Jim Davidson. *a*) Date de nomination au poste actuel: 1<sup>er</sup> mars 1982. \**b*) Poste occupé avant la nomination actuelle: Directeur adjoint, Socialisation, Établissement de Springhill, Springhill (Nouvelle-Écosse). *c*) Échelle de traitement: \$32,112 à \$36,212. \**d*) Le niveau de scolarité minimum exigé pour ce poste est des études secondaires complètes ou le fait d'avoir réussi à l'examen 320 de la Commission de la Fonction publique, joint à de l'expérience pertinente.

B. Il n'y a pas de directeur adjoint à l'établissement Westmorland mais le directeur de ferme, Gordon Helm, est présentement désigné par le surintendant pour agir en son absence en vertu d'une directive du Commissaire émise conformément à l'article 29(3) de la loi sur les pénitenciers. Cette responsabilité peut être confiée périodiquement et à tour de rôle à deux autres agents pour leur donner de l'expérience et des possibilités de formation.

*a*) Date de nomination en tant que directeur de ferme: le 4 septembre 1979. \**b*) Poste occupé avant la nomination actuelle: Agent de développement d'unité résidentielle, Établissement de Springhill, Springhill (Nouvelle-Écosse). *c*) Échelle de traitement: \$28,118 à \$31,640. \**d*) Ce poste exige un diplôme universitaire, de préférence avec spécialisation en sociologie, psychologie, travail social, criminologie ou autre discipline se rattachant aux fonctions du poste, ou le fait d'avoir réussi à l'«Examen d'intelligence générale n° 310» de la Commission de la Fonction publique et le fait de posséder l'expérience requise pour le poste.

\*Les renseignements fournis ont trait aux emplois antérieurs dans la Fonction publique fédérale seulement. Tous renseignements supplémentaires concernant les antécédents de travail en dehors de la Fonction publique fédérale et les études accomplies sont de caractère personnel et confidentiel et, à ce titre, leur divulgation est régie par la Partie IV de la loi canadienne sur les droits de la personne.

## LE CENTRE PIE IX DE MONTRÉAL

Question n° 3909—**M. Lawrence:**

Quel est le nom du *a*) directeur, *b*) directeur adjoint du Centre Pie IX de Montréal et, dans chaque cas, *a*) depuis combien de temps occupe-t-il le poste, *b*) quel poste occupait-il auparavant, *c*) quelle est son échelle de traitement, *d*) quel est son niveau de scolarité?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada):** En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada:

A. Il n'y a pas de directeur au Centre Pie IX, mais un surintendant intérimaire du nom de Louis Roger Gagné. *a*) Date de nomination au poste actuel: le 30 janvier 1982. \**b*) Poste occupé avant la nomination actuelle: Agent de gestion des cas, Centre du boul. Pie IX. *c*) Échelle de traitement: \$28,118 à \$31,640. \**d*) Ce poste exige un diplôme universitaire, de préférence avec spécialisation en sociologie, psychologie, travail social, criminologie ou autre discipline se rattachant aux fonctions du poste, ou le fait d'avoir réussi à l'«Examen d'intelligence générale n° 310» de la Commission de la Fonction publique et le fait de posséder l'expérience requise pour le poste.